

**L'AIDE PSYCHOLOGIQUE AU SEIN D'UN CAMSP
CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE
Madame Annie MANTOVANI psychologue CAMSP Alès**

Lors de l'arrivée d'un enfant porteur d'un handicap, il est très important d'effectuer un travail de soutien, d'accompagnement des parents mais aussi un travail sur leurs représentations et leur adéquation aux capacités de cet enfant là, sans se mettre à la place des parents.

La place du ou de la psychologue est donc prépondérante dans ce travail de soutien.

Cet accompagnement est partagé par tous les professionnels dans leur prise en charge spécifique et au travers de la dynamique de l'équipe.

Ainsi, liens, disponibilité, partage d'informations, réactivité, partage des émotions vont caractériser la prise en charge psychologique.

L'objectif étant d'aider les parents à être compétents vis à vis de cet enfant là.

Cet accompagnement va se faire tout au long de la prise en charge et suivre les étapes de développement de l'enfant.

Il y aura l'accompagnement à la socialisation.

Les parents peuvent ils déléguer ou pas ?

Ces parents, qui sont devenus compétents se trouvent confrontés à une nouvelle équipe qui ne connaît pas l'enfant.

Il peut y avoir résonance entre ce que les parents ont vécu à l'annonce du handicap et les professionnels qui découvrent l'enfant.

Des conflits peuvent surgir. Soit l'enfant n'est pas prêt, soit les professionnels ne peuvent pas prendre en compte la spécificité de l'enfant et des parents.

Dans toutes ces étapes, le travail sera d'étayer la famille. C'est un travail direct avec les familles.

Ainsi le travail psychologique sera un travail d'accompagnement pour permettre à ces parents de découvrir ou redécouvrir leurs compétences parentales mais il peut aussi évoluer vers une prise en charge thérapeutique lorsque des dysfonctionnements sont avérés.

L'AIDE PSYCHOLOGIQUE AU SEIN D'UN CAMSP CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE Madame Annie MANTOVANI psychologue CAMSP Alès

J'ai fait le choix pour être plus claire, de dissocier l'accompagnement des parents de celui de l'enfant, mais tout est intimement lié.

Au niveau de l'enfant :

- le psychologue peut être amené à l'accompagner dans ses difficultés à vivre avec son handicap.

- il peut le soutenir dans sa prise de conscience de ses difficultés mais aussi de ses compétences et de ses ressentis.

- il peut soutenir la construction de la personnalité en offrant un espace de parole dans lequel se travaillent les angoisses, l'émergence de l'imaginaire et le processus de symbolisation.

Parfois le psychologue est interpellé quand un symptôme vient envahir le quotidien, par exemple, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des crises oppositionnelles...

Face à ces symptômes banaux et non spécifiques, il est souvent difficile de faire la part de ce qui est de la maladie, de l'éducatif ou du psycho-affectif. Cette question là sidère les capacités parentales et le risque est d'entrer en résonance avec eux. Face à cette réelle difficulté, c'est en s'appuyant sur l'équipe pluridisciplinaire que le psychologue peut avec les parents trouver les meilleurs ajustements et réponses possibles.

Le psychologue peut aussi évaluer les compétences cognitives et le développement psycho-affectif de l'enfant. Il aura alors soin de partager ses analyses ou hypothèses avec la connaissance que les parents ont de leur enfant, avec leur vécu, leur éprouvé, car il y aura le temps des projets, de l'orientation de l'enfant pour l'après CAMSP;

Le consensus est nécessaire pour ne pas rompre la dynamique engagée et faciliter les liens avec les autres équipes.

Au niveau des autres professionnels, le psychologue est à l'écoute des mouvements émotionnels suscités par la situation.

Au niveau de l'équipe, il a le souci de la globalité, d'apporter du sens, de la cohérence, de la continuité dans le projet thérapeutique et de favoriser les liens. C'est à dire les liens entre somatique et psychique, entre parents et enfants, entre soignants.

**L'AIDE PSYCHOLOGIQUE AU SEIN D'UN CAMSP
CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE
Madame Annie MANTOVANI psychologue CAMSP Alès**

Le psychologue œuvre pour faire exister ces liens et les faire fonctionner.
Dans un partenariat avec les autres institutions, le psychologue participe aux équipes éducatives, il est en lien avec les équipes hospitalières, les psychologues scolaires, les équipes relais.

En conclusion : j'aimerais dire que le psychologue ne reçoit pas de façon systématique toutes les familles.

L'équipe pluridisciplinaire participe à travers ses prises en charge au soutien parental et à celui de l'enfant.

Mais parce qu'il y a équipe, il y a la sécurité nécessaire pour l'accompagnement, pour l'écoute, ce qui permet à tout moment que le psychologue soit interpellé et intervienne pour une rencontre toujours singulière.

Annie MANTOVANI
Psychologue clinicienne.

**L'AIDE PSYCHOLOGIQUE AU SEIN D'UN CAMSP
CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE
Madame Annie MANTOVANI psychologue CAMSP Alès**

4/4